

Politique handicap : le CHU de Nantes renouvelle son partenariat et développe son action avec le FIPHFP

Jeudi 18 juin, une nouvelle convention a été signée entre le CHU de Nantes et le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique).

L'objectif : mobiliser davantage de moyens pour accompagner la mise en place de dispositifs visant à soutenir les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), que ce soit à la suite d'une maladie, lié à une situation de handicap ou d'autres facteurs limitant leur capacité à travailler.

Une politique volontariste de long terme

Engagé avec le FIPHFP depuis maintenant 15 ans, le Centre Hospitalier Universitaire de Nantes souhaite **poursuivre sa politique volontariste en faveur des professionnels en situation de handicap** par la signature d'une nouvelle convention en 2025. L'objectif ? Poursuivre la **dynamique impulsée depuis 2009 qui a permis d'atteindre un taux d'emploi supérieur à 6,5% en 2024**.

Dans le cadre de son projet social, la **direction du CHU de Nantes fait de l'accompagnement à la transition professionnelle de ses salariés un axe majeur, notamment lorsqu'elle est subie pour raison de santé**. Par ailleurs, **l'égalité professionnelle est promue** avec des actions de prévention pour **limiter les discriminations** notamment pour les personnes ayant un handicap ou une problématique de santé.

Un engagement réaffirmé qui s'intègre pleinement à la politique sociale du CHU de Nantes

Cette politique volontariste, qui se traduit par l'accroissement du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi au sein du CHU de Nantes, ainsi que le développement de l'accompagnement des parcours professionnels des agents qui ont une problématique de santé, **amène le CHU de Nantes à mobiliser 1,5M€ sur trois ans dont 826 000€ seront alloués par le FIPHFP au titre de la convention 2025-2027**.



Le projet de convention inclut un programme d'actions qui s'articule autour de plusieurs axes dont principalement :

- **Le recrutement des travailleurs en situation de handicap ;**
- **Le maintien dans l'emploi, le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes ;**
- **La formation, l'information et la sensibilisation de nos cadres et de nos collaborateurs ;**
- **Des actions innovantes** (création d'une structure dédiée à l'accompagnement des professionnels au sein du CHU, déploiement d'un dispositif d'accompagnement « Conduire et réussir son évolution professionnelle » pour les professionnels en situation d'inaptitude dans la perspective d'un reclassement ou encore mise en place d'ateliers collectifs par exemple pour préparer des entretiens de recrutement ou de mobilité).

« La direction du CHU de Nantes fait de l'accompagnement des parcours professionnels un axe majeur de son projet social. La signature d'une nouvelle convention avec le FIPHFP va nous permettre de mobiliser des moyens supplémentaires pour déployer des projets toujours plus ambitieux en faveur des professionnels et nous nous en réjouissons. »

Agnès Granero, directrice des parcours professionnels du CHU de Nantes

« Si le FIPHFP impulse, oriente et donne les moyens depuis bientôt 20 ans, ce sont les élus, les agents et les cadres de la Fonction publique qui, chaque jour, jouent un rôle essentiel pour faire progresser l'emploi des personnes en situation de handicap. Les conventions que nous signons, sur tout le territoire, sont les témoignages du volontarisme toujours croissant des employeurs publics pour accompagner l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi de ces personnes. Merci de vous engager dans cette démarche d'inclusion. »

Marine Neuville, directrice du FIPHFP

A propos du CHU : Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes compte près de 13 000 collaborateurs qui contribuent au rayonnement des valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité. Avec ses neuf établissements, le CHU de Nantes constitue un pôle d'excellence, de recours et de référence aux plans régional et interrégional tout en délivrant des soins courants et de proximité aux 800 000 habitants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire. Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France, il sera le socle du futur quartier de la santé, un projet de dimension européenne. Avec 1 417 lits et 296* places ainsi qu'une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté, écologique et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

*activités de court séjour réparties sur les sites Ile de Nantes et Hôpital Nord Laennec

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts Presse

CHU de Nantes

Zakaria Gambert – 07 77 25 95 47- zakaria.gambert@chu-nantes.fr

FIPHFP

Véronique Bonnet – 06 08 62 33 59 – v.bonnet@agence-cid.fr

Chloé Lemahieu – 06 89 57 84 63 – c.lemahieu@agence-cid.fr